

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

« DROIT MARITIME ET DROIT DE LA MER »

Objectifs et compétences développées

Cette formation diplômante a pour objectifs :

- D'apporter un éventail de connaissances juridiques auprès des différentes directions territoriales, des organismes maritimes publics internes et internationaux, mais également auprès des armateurs et opérateurs économiques privés, des services de contentieux maritimes, des services administratifs tournés vers les activités maritimes et portuaires ainsi que des associations tournées vers le monde maritime.
- De former à la réglementation applicable aux activités maritimes commerciales.
- De former à la réglementation en matière de délimitation des frontières et espaces maritimes, mais aussi en matière d'exploitation des ressources de la mer et de protection de l'environnement marin.

Les compétences développées :

- Maîtrise des règles juridiques applicables aux espaces maritimes, au littoral et à l'environnement marin ainsi que les compétences des différents acteurs dans ces espaces.
- Maîtriser les réglementations internes et internationales en matière d'activités commerciales maritimes.
- Analyser et résoudre des problèmes juridiques liés au monde maritime.

Public et conditions d'accès

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau baccalauréat ou bénéficiaire d'une validation des acquis professionnels et ayant au minimum des notions de droit.

Organisation pédagogique : Cours du soir

Cursus

U.E.1 Le droit des activités maritimes commerciales (30 heures)

- Le navire et l'armateur, statut juridique
- Sécurité et solidarité en mer : assistance, remorquage, avarie commune
- La responsabilité des exploitants de navires
- Les contrats de transport maritime (marchandises, passagers, croisière)
- Les assurances maritimes
- Le personnel d'exploitation du bord (capitaine, marins et contrat d'engagement maritime)

U.E.2 Le droit de la mer (60 heures)

- **Droit général des espaces maritimes**
Interventions thématiques :
Lutte contre les activités illicites et pouvoirs de police en mer
- **L'espace maritime polynésien**
Le domaine public maritime en Polynésie Française (Définition du domaine public, Répartition des compétences)
Les Océaniens et la mer : hier et aujourd'hui
Interventions thématiques :
 - Enjeux stratégiques des espaces maritimes polynésiens (encroûtements cobaltifères, extension du plateau continental, délimitation de la ZEE...)
 - Gestion collective des ressources et développement durable (*rahui*, aires marines protégées, aires marines éducatives...)
 - Gestion des activités maritimes (tourisme, activités nautiques, perliculture)

Durée : 90 heures

Validation : Contrôle continu

Frais de formation

Prestation complète (les deux UE), **délivrance d'un diplôme d'université** : 130 000 F CFP
Droits d'inscription UE 1 : 50 000 F CFP, UE 2 : 100 000 F CFP

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

SANA Sandrine

Professeur de droit privé à
l'Université de la Polynésie
Française

Intervenants :

SANA Sandrine

POIRAT Florence

Professeur de droit public à l'UPF

BAMBRIDGE Tamatoa

Directeur de recherche au CNRS

BOURGNON DE LAYRE

Dominique

Commissaire principal de la
Marine

LEMONNIER Philippe

Juriste consultant

ROCHETEAU Cathy

Directrice de la Direction
polynésienne des Affaires
Maritimes

TORRENTE Frédéric

Enseignant Chercheur à l'UPF

➤ CALENDRIER

Formation ouverte

à la demande pour un minimum
de 15 inscrits

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro

Université

de la

Polynésie française